



# Mairie de Sausses

## Compte Rendu du conseil Municipal

**Date : le 22 mars 2008**

Présents : Tous les conseillers (voir feuille d'émargement)

Le maire souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux et ouvre la séance du premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature.

Ordre du Jour :

**1) Présentation pour approbation du budget final 2007** (voir tableaux annexés)

a. Budget de dépenses de fonctionnement :

Prévisionnel :	116 804,40 €
Réel :	102 470,75 €
Ecart :	- 14 333,65 € soit - 12,27 %

b. Budget de recettes de fonctionnement :

Prévisionnel :	116 784,40 €
Réel :	123 149,00 €
Ecart :	+ 6 514,60 € soit + 5,58 %

c. Détail des postes 6554 et 6574

i. Voir tableau en annexe

d. Budget dépenses d'Investissement :

Prévisionnel :	56 097,15 €
Réel :	65 743,33 €
Ecart :	+ 9 646,18 € soit + 17,20 %

e. Budget recettes d'investissement

Prévisionnel :	55 990,42 €
Réel :	57 139,42 €
Ecart :	- 1 149,00 € soit - 2,05 %

f. Budget Service Eau et Assainissement :

i. Dépenses de Fonctionnement :

Prévisionnel :	114 727,13 €
Réel :	12 034,99 €
Ecart :	- 102 692,14 €

ii. Recettes de fonctionnement :

Prévisionnel :	114 727,13 €
Réel :	115 049,57 €
Ecart :	+ 322,44 €

iii. Dépenses d'investissement :

Prévisionnel :	139 895,38 €
----------------	--------------

Réel :	15 663,15 €
Ecart :	- 124 232,23 €
iv. Recettes d'investissement :	
Prévisionnel :	119 895,38 €
Réel :	32 444,40 €
Ecart :	- 87 450,98 €

Le budget 2007 est approuvé en l'état par l'ensemble des conseillers

## **2) Budget primitif 2008 :**

Le budget primitif 2008 est en cours d'analyse par les membres du conseil municipal est sera présenté pour être voté au prochain conseil municipal.

## **3) Délégation pour le 1er Adjoint :**

Les mêmes délégations que pour le précédent mandat sont reconduites pour le 1<sup>er</sup> Adjoint, Alain Robini.

## **4) Attributions du Maire :**

L'ensemble des conseillers approuve le délibéré donnant attribution du maire

## **5) Concours du receveur :**

L'ensemble des conseillers ont approuvé le délibéré concernant le recours et les attributions d'indemnités du receveur municipal des impôts d'Annot

## **6) Commission d'appels d'offres en matière de marché public :**

Il a été pratiqué au vote à bulletin secret des trois titulaires et des trois suppléants élus membres de la commission d'appel d'offre.

Ont été élus titulaires :

Dipopolo Paulette	9 voix sur 9
Robini Alain	9 voix sur 9
Bichon Michel	9 voix sur 9

Ont été élus suppléants :

Michel Laurent	9 voix sur 9
Viarengo Christelle	9 voix sur 9
Herinx Eliane	9 voix sur 9

## **7) Représentants de la commune au syndicat mixte AGEDI**

- a. Titulaire : Paravicini Daniel
- b. Suppléante : Viarengo Christelle

## **8) Représentant de la commune pour le GAL-LEADER II**

- a. Titulaires : Paravicini Daniel
- b. Suppléant : Blua Christian

## **9) Représentants de la commune au comité des pays A-3V :**

- a. Titulaires : Blua Christian et Herinx Eliane

- b. Suppléant : Paravicini Daniel
- 10) Renouvellement du conseil d'administration du C.C.A.S.**
  - a. Président : Paravicini Daniel
  - b. Membres issus du conseil municipal :
    - i. Blua Christian, Michel Laurent, Herinx Eliane
  - c. Membres non issus du conseil municipal :
    - i. Gilberte Laurent, Denise Robini, Viviane Cravero
- 11) Représentants de la commune au SIVU télévision :**
  - a. Titulaires : Michel Laurent et Viarengo Christelle
  - b. Suppléant : Dagonneau Franck
- 12) Représentants de la commune au S I E Annot-Entrevaux :**
  - a. Titulaires : Herinx Eliane et Dagonneau Franck
  - b. Suppléant : Blua Christian
- 13) Représentants de la commune au SIVU OM d'Entrevaux :**
  - a. Titulaires : Dipopolo Paulette et Bichon Michel
  - b. Suppléant : Robini Alain
- 14) Représentants de la commune au SIVOM du canton d'Entrevaux :**
  - a. Titulaires : Dipopolo Paulette et Paravicini Daniel
  - b. Suppléant : Blua Christian

Signatures de toutes ces délibérations lors conseil municipal du 7 avril 2008.

**15) Création des commissions communales :**

Les commissions suivantes ont été créées et chaque membre du conseil (hors le Maire) a été désigné responsable et rapporteur d'une commission :

- a) Commission de l'eau : Dagonneau Franck
- b) Commission de l'assainissement : Dipopolo Paulette
- c) Commission de la Voirie : Robini Alain
- d) Commission Administrative : Viarengo Christelle
- e) Commission Communication et énergies : Herinx Eliane
- f) Commission Sociale et culturelle : Michel Laurent
- g) Commission circulation et sécurité : Bichon Michel
- h) Commission développement rural, agricole et artisanal : Blua Christian

Le détail de chaque commission et le mode de fonctionnement sera présenté en conseil municipal par chaque rapporteur.

Signature de ce délibéré lors du conseil municipal du 7 avril 2008.

**16) Commission communale des impôts directs :**

Dagonneau Franck, Dipopolo paulette, Blua Christian, Michel Laurent, Viarengo Christelle et Robini Alain ont postulé pour être membres de cette commission, les trois premiers comme titulaires et les trois autres comme suppléants.

Douze autres personnes doivent être présentées (6 titulaires et 6 Suppléants) pour faire partie de cette commission.

La liste définitive proposée à la direction des services fiscaux sera présentée lors du conseil municipal du 7 avril 2008.

**17) Nettoyage de la Mairie :**

Le nettoyage de la mairie est actuellement assuré par la secrétaire de Mairie Celle-ci a indiqué au maire son intention de ne pas poursuivre cette fonction après le 31 mars 2008.

Le conseil municipal a décidé de lancer un appel à candidatures pour ce poste sur la base de : 1h par semaine au taux horaire de 10 € de l'heure brut.

Le (la) titulaire sera choisi(e) après analyse des candidatures par le conseil municipal le 7 avril 2008.

**18) Gestion du courrier adressé à la mairie :**

Il a été décidé qu'une boîte aux lettres au format réglementaire sera mise en place dans l'entrée de la mairie dès le 26 mars.

Le facteur déposera tout le courrier adressé à la mairie dans cette boîte aux lettres.

Le courrier sera ouvert en totalité (sauf lettre personnelle adressée au maire) par la secrétaire de Mairie et/ou les conseillers municipaux

Tout le courrier sera tamponné avec la date de réception du courrier

La secrétaire traitera directement les courriers concernant le fonctionnement administratif de la mairie

Le courrier sera mis dans une corbeille arrivée à disposition du maire et des conseillers municipaux.

Un pouvoir pour réceptionner les lettres recommandées sera signé pour la secrétaire de Mairie, Dipopolo Paulette, Robini Alain, Dagonneau Franck, Bichon Michel et Herinx Eliane.

**19) Planning des conseils municipaux :**

Il a été décidé que les conseils municipaux se tiendraient chaque premier lundi du mois à 19h30, à la Mairie

**20) Ouverture de la Mairie :**

Les jours et horaires d'ouvertures de la mairie restent identiques

- Mardi de 10h à 17h
- Jeudi de 10h à 17h

Le Maire assurera une permanence tous les 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h à 12h et de 13h à 17h

**21) Points divers :**

- a. Un site internet officiel de la Mairie de Sausses est en cours de création. Son adresse : [www.mairie-de-sausses.org](http://www.mairie-de-sausses.org)

- b. Tous les membres du conseil municipal pourront être joints par email, les adresses seront diffusées dans le courant du mois d'avril 2008.
- c. Gestion et utilisation du local dit « Le Magasin »
  - i. Une commission sous la responsabilité de Michel Laurent et Herinx Eliane doit étudier les possibilités d'utilisations de ce local et faire une proposition au conseil municipal du 7 avril 2008.
- d. Gestion de l'horloge :
  - i. Il est rappelé que l'horloge n'appartient pas à la commune mais qu'une « convention morale » entre le propriétaire et la commune donne un droit d'utilisation de cette horloge.
  - ii. Cette horloge doit être remontée et réglée régulièrement, environ tous les quatre jours.
  - iii. A ce jour c'est Monsieur Mangeaud Jacques qui assure cette maintenance.
  - iv. Monsieur Mangeaud Jacques a accepté de poursuivre cette tâche à titre bénévole et de former trois personnes du conseil municipal afin que cette maintenance soit pérenne dans tous les cas.
  - v. Les trois personnes désignées sont : Bichon Michel, Robini Alain et Dagonneau Franck
- e. Désignation de l' élu correspondant des communes forestières :
  - i. Cette délibération a été mise en attente de validation du bien fondée dans notre commune.
  - ii. Nous statuerons lors du conseil municipal du 7 avril 2008.

**Le prochain conseil municipal à été fixé au 7 avril 2008 à 19h30.**

**Le Maire  
Daniel Paravicini**

